

## LIMOGES MÉTROPOLE ACCOMPAGNE LA CYBERSÉCURITÉ DES ENTREPRISES

**Résolument tournée vers l'avenir et les nouvelles technologies, Limoges Métropole accompagne la mise en place d'une démarche de cybersécurité au sein des entreprises et s'engage à leur côté durant toutes les étapes, de l'identification des risques jusqu'à l'adoption de nouvelles solutions pour mieux se protéger.**

La cybermenace ne cesse de s'intensifier avec notamment la dématérialisation des processus de gestion et de production. Il est primordial pour les entreprises de se protéger de ce risque pour assurer leur pérennité, c'est pourquoi Limoges Métropole a décidé d'accompagner les entreprises qui le souhaitent dans leurs projets de cybersécurité à travers :

- La réalisation gratuite d'un diagnostic de maturité cyber ;
- Une aide financière pouvant atteindre un montant de 5 000 € HT en versement unique.

Les entreprises éligibles à cette aide, sont les entreprises : commerciales, artisanales, agricoles, industrielles et de services répondant à la définition de PME au sens du droit européen, implantées sur le territoire de Limoges Métropole et comptant au moins 1 salarié.

### **Les conditions d'éligibilité à remplir :**

- Justifier de la plus-value apportée par le projet à la démarche de sécurisation des données,
- Présenter un projet dont l'assiette des dépenses éligibles est inférieure ou égale à 10 000 € HT,
- Être en situation économique et financière saine, dotée de capitaux propres positifs,
- Être immatriculé au registre du commerce et des sociétés et/ou répertoire des métiers et/ou à la MSA,
- Ne pas être en difficulté, au sens de la réglementation européenne et être en situation régulière vis-à-vis des obligations sociales et fiscales.

### **Les dépenses éligibles :**

- Solutions logicielles,
- Solutions matérielles,
- Dépenses de formation,
- Prestations externes d'audit, d'analyse de risques, d'hacking éthique, de gestion de crise,
- Testing de maturité cyber et numérique des collaborateurs.